

FH/mm/112

Malte, le 9 avril 2013

Lettre Circulaire No. 07/2013 (français/anglais)

A (pour action): Correspondants Gouvernementaux du REMPEC

Copie (pour information): Correspondants OPRC du REMPEC
Correspondants Prévention du REMPEC
M. S. Micallef, Directeur, MED, OMI, Londres, Royaume-Uni
Mme. M. L. Silva Mejias, Secrétaire exécutif et coordinateur, PAM, Athènes, Grèce
Mme. J. Alder, Division de l'environnement marine et littoral PNUE, Nairobi, Kenya
Ambassades des pays méditerranéens à Malte
Représentation de la CE à Malte

Objet : Réunion des correspondants du REMPEC - biennium 2012-2013

Chers correspondants,

La 18^{ème} Réunion Ordinaire des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone se tiendra en décembre 2013. Cette réunion constitue le point culminant d'un processus qui généralement comprend la tenue des réunions des correspondants des composantes du PAM et la réunion des correspondants du PAM. Toutefois, cette année, du fait de l'interaction de plusieurs raisons, ce processus sera différent, et comme les paragraphes suivants l'expliquent, il a été décidé de ne pas convoquer la Réunion des correspondants du REMPEC en 2013.

Application de la décision sur la « Gouvernance » :

En 2008, à leur 15^{ème} Réunion Ordinaire, tenue à Almeria, Espagne, les Parties Contractantes ont adopté la décision IG 17/5 « Gouvernance » qui a introduit quelques changements dans la préparation du programme de travail du PAM pour le biennium. En résumé, le principe qui sous-tend cette réforme est que les correspondants du PAM devraient être en position de pouvoir d'abord s'accorder sur les priorités du programme de travail avant que les correspondants techniques des composantes du PAM ne se mettent d'accord sur les détails des activités. La préparation du programme de travail pour le biennium 2012-2013 a été la première tentative de mise en œuvre de cette nouvelle méthode de travail et a donné lieu à une consultation écrite des correspondants du Centre qui a précédé la discussion de ce sujet lors de la 10^{ème} réunion des correspondants du REMPEC qui s'est tenue à Malte en mai 2011. Entretemps le projet de programme était également circularisé par l'Unité de Coordination aux correspondants du PAM. Cette procédure n'a cependant pas donné satisfaction car d'une part très peu de commentaires ont été reçus dans le temps imparti et d'autre part les correspondants du PAM ont estimé que la procédure écrite ne leur fournissait pas la possibilité de débattre et parvenir à un accord sur les activités prioritaires. Il a donc été décidé que pour la préparation du

programme de travail pour 2014-2015 une première réunion des correspondants du PAM précéderait la réunion des correspondants des composantes du PAM. Cette première réunion des correspondants du PAM aura lieu à Athènes les 22 et 23 avril prochains, tandis que la réunion des correspondants du PAM précédant la Réunion ordinaire des Parties Contractantes, qui examinera les projets de décisions et le budget, se tiendra comme à l'accoutumée vers la fin du mois de septembre 2013. Afin de se conformer à ce nouveau calendrier, un projet de programme de travail a été communiqué par les différentes composantes du PAM à l'Unité de Coordination pour soumission à l'examen de la première réunion des correspondants du PAM. Vous trouverez en pièce jointe le projet de programme 2014-2015 pour le REMPEC.

Allocations budgétaires pour le programme de travail 2014-2015 :

Il a été demandé aux composantes du PAM de bâtir leurs propositions de programme de travail 2014-2015 sur les mêmes allocations budgétaires du FMAS qu'en 2012-2013. Comme cela avait déjà été exposé lors de la précédente réunion des correspondants du REMPEC, cette allocation, qui n'a pas été revue depuis 2003, ne permet pas de garantir la mise en œuvre par le Centre d'un niveau significatif d'activités. Entretemps, la capacité du Centre à mobiliser d'autres ressources par le biais de projets à financement externe s'est trouvée affaiblie d'une part du fait de changements institutionnels intervenus dans l'Union Européenne, principal pourvoyeur de ce type de projets, et d'autre part par l'incertitude qui plane sur le futur du Centre, ainsi qu'expliqué ci-dessous.

Revue fonctionnelle du Plan d'Action pour la Méditerranée :

Lors de leur dernière Réunion Ordinaire, les Parties Contractantes ont décidé d'entreprendre une revue fonctionnelle des composantes du PAM/PNUE (décision IG 20/13). La revue a été conduite fin novembre 2012 et le projet de rapport publié en février 2013. Une copie du rapport final qui sera discuté lors de la prochaine réunion des correspondants du PAM est également jointe pour votre complète information. Comme cela peut être lu dans le rapport l'une des recommandations principales concernant le REMPEC est de « ré-établir REMPEC en tant qu'entité nationale avec une fonction régionale » en alignant son statut sur celui des autres centres d'activités régionales du PAM (CAR). Si cette recommandation était approuvée par les Parties Contractantes, elle entraînerait un processus de transition qui aurait un impact certain sur les activités du Centre au cours du prochain biennium. Ce processus pourrait également résulter en des obligations financières qui nécessitent d'être davantage étudiées afin, le cas échéant, d'être reflétées dans le budget 2014-2015.

La situation particulière résultant des différentes raisons exposées ci-dessus a été portée à l'attention du Bureau des Parties Contractantes qui, lors de sa dernière réunion en février 2013, est convenu que dans de telles circonstances, il fallait faire preuve de flexibilité quant à l'opportunité des réunions des correspondants des composantes du PAM.

Réunion des correspondants du REMPEC :

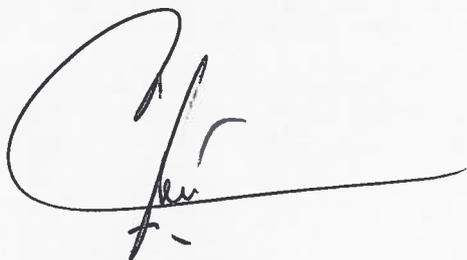
Au vu des raisons déjà exposées et en tenant compte d'une part du coût significatif que représente une réunion des correspondants du REMPEC et d'autre part de son mandat essentiellement technique, je ne pense pas qu'il soit recommandé d'organiser cette réunion cette année. Comme vous pourrez le voir dans le projet de programme joint, le principal

objet du programme sera la révision de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution causée par les navires adoptée en 2005 et qui est censée s'achever en 2015. Ce sera l'occasion d'évaluer les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la stratégie, de la mettre à jour en tant que nécessaire et en particulier de l'aligner avec la décision IG 20/4 « feuille de route pour la mise en œuvre de l'approche par les écosystèmes au PAM ». Un autre domaine sera la continuation du travail préparatoire à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du protocole Offshore.

Afin de tenir les Parties Contractantes informées du travail accompli par le REMPEC au cours du biennium 2012-2013, un rapport d'étape sera bientôt diffusé.

En dépit de toutes les difficultés auquel le centre a été confronté au cours de ce biennium, je tiens à vous assurer de l'engagement de tout le personnel à vous assister de son mieux dans le cadre du mandat du Centre,

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Hébert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric Hébert
Directeur, REMPEC

P.J.

par email uniquement